

Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel

**Catalogue des manuscrits montois conservés
à la bibliothèque patrimoniale d'Avranches**

Auteur(s) : Marie Bisson, Pierre Bouet, Thierry Buquet, Louis Chevalier, Olivier Desbordes, Brigitte Gauvin, Barbara Jacob, Catherine Jacquemard, Stéphane Lecouteux, Marie-Agnès Lucas-Avenel

Institution(s) : Pôle du document numérique, MRSH, Université de Caen Basse-Normandie

Financier(s) : Ministère de la Culture et de la communication – Direction du livre et de la lecture (subvention PAPE 2011-1012) ; Equipex Biblissima (projet partenaire 2015-2016)

Division	Ff. 234r-264v
Description matérielle	Texte sans lacune
Titre donné par le manuscrit	<i>Prologus novarum constitutionum Innocenti quarti in concilio Jugthnensi</i>
Identification	Gregorius X <i>Novae constitutiones cum glossis</i>

Transcription du texte

Intitulé de début : Prologus nouarum constitutionum innocenti quarti in concilio lugdinensi [sic] (f. 234r)

Incipit : INNocentius ep(iscopu)s s(er)uus s(er)uorum dei dil(e)c(t)is filiis uniu(er)sitati mag(istr)orum et scolariu(m) par(isiensium) salutem et ap(osto)licam b(e)n(e)d(ictionem). CUM nup(er) in concilio lugd(unensi) quasdam constitutiones sup(er) multis articul(is) duxim(us) promulgandas [...] (f. 234r)

Explicit : [...] u(e)l quel(ibet) alia loca seu t(er)ras generaliter p(ro)mulgatas locum aliq(ua)tenus non habere. (f. 264v)

Intitulé de fin : Expliciunt noue contitutiones gregorii decimi in concilio lugdinensi [sic]. (f. 264v)

Formule conclusive : -

Annotation(s) : -

Glose(s) : Glose discontinue, marginale et interlinéaire.

Zone des notes

Notes sur l'identification

Au folio 264v se trouve un autre texte, mais qui demeure non identifié, commençant par « *Statuimus insup(er) ut p(re)missa constitutio ab eodem p(re)decessore nostro...* » et se terminant par « *...ordinarios mihi cau? ordino ? non teneant. nullum que roburheant vel vigorem, datum etc.* »

Note sur la description matérielle

Texte : initiales de couleur rouge et bleue (dont certaines plus travaillées) et nombreuses initiales ornées.

Illustrations : -

Autres informations codicologiques : À partir du folio 256r, le texte glosé est plus tardif et moins important ; Un système de renvois avec des lettres permet de faire le lien entre texte et glose. Textes d'attente en marge inférieure, en bord de folio, correspondant aux rubriques. F. 244v, deux courts textes, de deux mains différentes, en fin de page ne semblant pas faire partie de la glose :

- colonne A : avec un signe de renvoi I majuscule oblique renvoyant à la fin du texte principal : *Ad quorundam perversorum maliciam reprimendam. Statuimus ut si privatus in collegium...*
- colonne B : avec une lettre d'attente S : *Statuimus ut nullus ad regimen p(ar)rochialis ecc(lesi)e admittatur nisi sit ydone(us)...*

Bibliographie

Éditions

-

Études

-

Accès(s) contrôlé(s)

Sources juridiques ; Droit canon